



Association du secteur Sous-Sarasin
A3S@bluewin.ch

Sauvegarde Genève
Association Sauvegarde Genève
www.sauvegarde-geneve.ch



A l'attention de
Mesdames et Messieurs
les Député-e-s du Grand-Conseil
Case postale 3970
1211 Genève 3

Genève, le 31 janvier 2019

Lettre ouverte

Mesdames et Messieurs les Député-e-s du Grand-Conseil,

Pour rappel, les deux zones les plus polluées de Genève sont les pourtours de l'aéroport et le centre-ville, suivant le document "stratégie de protection de l'air 2030" (voir annexe 1).

Le reportage de Temps présent du jeudi 16 janvier 2020, qui se concentre sur le centre-ville, le confirme. La Confédération helvétique et L'Etat de Genève sont hors la loi et exposent, voire sont prêts à exposer, en connaissance de cause, les habitants de certaines zones de Genève à des risques sanitaires mortels.

Dans le fond, les autorités fédérales et cantonales se moquent de la santé des habitants dont ils ont la responsabilité et se murent dans un silence assourdissant.

Ces constats ne font que confirmer ce que nous proclamons haut et fort depuis plus de trois ans. Nous l'avons écrit dans notre opposition au PSIA en date du 29 décembre 2017 qui n'a même pas obtenu un accusé réception de la part de l'OFAC et dont vous avez reçu copie en janvier 2018 (voir annexe 2). Nous le dénonçons depuis avril 2019 dans le cadre d'un combat référendaire contre la modification de zones de Cointrin. Avant de densifier les pourtours de l'aéroport, il faut conduire des mesures objectives et mettre en place un vrai plan d'assainissement. Il en va de la santé de la population.

Nous ne pouvons que nous insurger contre la mauvaise foi de l'OCEV (ex SABRA, Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants) rattaché au département du territoire de l'Etat de Genève. Il désinforme la population et les élus avec des rapports tronqués basés sur des mesures sachant être des valeurs « moyennes » bien loin de ce que de nombreux citoyens subissent en réalité tant aux abords des routes ou de l'autoroute, de notre aéroport ou sous les trajectoires des avions.

Nous réclamons une vraie prise en compte de la gravité de la situation et des actions concrètes.



Nous attendons des réponses aux questions que nous nous posons.

- Comment est-ce possible qu'une ville comme Genève n'ait que 4 stations fixes de mesures ?
- Comment les autorités peuvent-elles prétendre que ces 4 stations, placées à des endroits peu exposés aux nuisances, sont le reflet réel de la pollution de l'air à Genève ?
- Pourquoi n'a-t-on pas placé de stations dans les quartiers de Cointrin et les zones riveraines, lieux les plus pollués du canton ? Pourquoi s'obstiner à calculer les moyennes et ne pas prendre en compte les pics de pollution ?
- Pourquoi ne fournit-on pas des mesures accessibles à tous, en continu, à partir des points les plus exposés à la pollution ? Les autorités ont-elles peur de la transparence ?
- Pourquoi Genève ne fait-elle pas partie du réseau NABEL (Réseau national d'observation des polluants atmosphériques de la Confédération) qui fournit des mesures au niveau national ?
- Est-il normal que le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants dépende du département chargé de tous les projets de construction dans le canton ? Ne serait-il pas plus judicieux pour la santé de tous les Genevois qu'il soit rattaché au département de la santé publique afin que ce dernier puisse faire respecter la loi et ne valide pas systématiquement toutes les incohérences sanitaires que l'on doit subir sous couvert de développement économique ?
- Comment se fait-il que le département de la santé ignore les incidences du bruit sur les maladies et les décès ? Qu'a-t-il fait suite au rapport de l'université de Genève publié en 2016 (en collaboration avec les HUG) qui répertorie 5'000 morts annuels dus à la pollution de l'air ? Comment est-ce possible qu'on n'informe ni ne protège la population ?
- Comment est-ce possible qu'un service étatique (OCEV) se contente d'approximation et de calculs alors que la situation sur le front sanitaire est grave ? Comment peut-il agir dans l'illégalité ?
- Gouverner c'est prévoir. Quelle prévention l'Etat a-t-il mis en place pour protéger ses concitoyens de la pollution ? Quand des associations émettent un doute aux incidences sanitaires importantes, ne doit-on pas, par principe de précaution, se donner tous les moyens scientifiques de le lever, avant d'exposer des habitants à des risques pour leur santé ? Pourra-t-on démolir les immeubles construits quand l'on constatera le bien-fondé de nos observations ? Ne vaut-il pas mieux se donner le temps de vérifier avant de se précipiter dans une densification dangereuse ?
- Quelle valeur donner aux cartes sur la pollution qu'on nous soumet ? Au vu de la façon dont cela est "deviné" au centre-ville, qu'en est-il aux abords de l'aéroport ? Les riverains ne sont-ils pas exposés à une situation bien pire que celle annoncée ?



- Le Conseil d'Etat est prêt à entrer en matière pour un contrôle des pics de bruit émis par les véhicules trop bruyants ? Pourquoi cela n'est-il pas transposé aux avions ? Pourquoi refuse-t-on de mesurer les pics de bruits émis par les avions et leur augmentation par réverbération sur les façades d'immeubles en reconnaissant leur dangerosité pour la santé ?
- Comment peut-on laisser carte blanche à l'aéroport pour régler les problèmes de pollution en sachant qu'il n'y aucune station de mesure implantée dans ce secteur ? Peut-on décemment laisser l'Aéroport de Genève être juge et parti ?

En espérant vivement que nos justes interrogations obtiennent des réponses claires et qu'elles soient suivies de mesures concrètes, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Député-e-s du Grand-Conseil, nos salutations distinguées.

Jean Hertzschuch
Président
Sauvegarde Genève

Patrick Canellini
Président
Association du Secteur Sous-Sarasin (A3S)

Copie à :

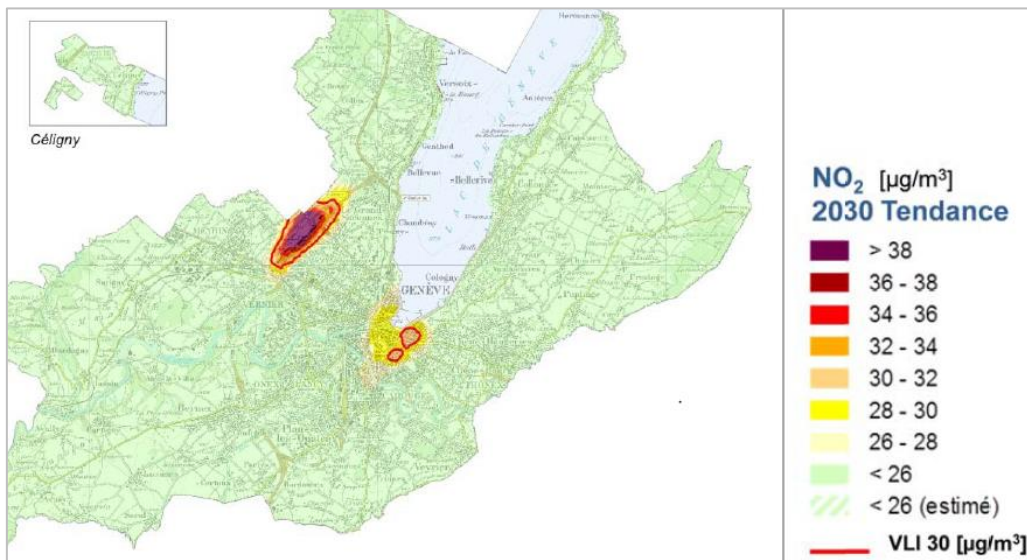
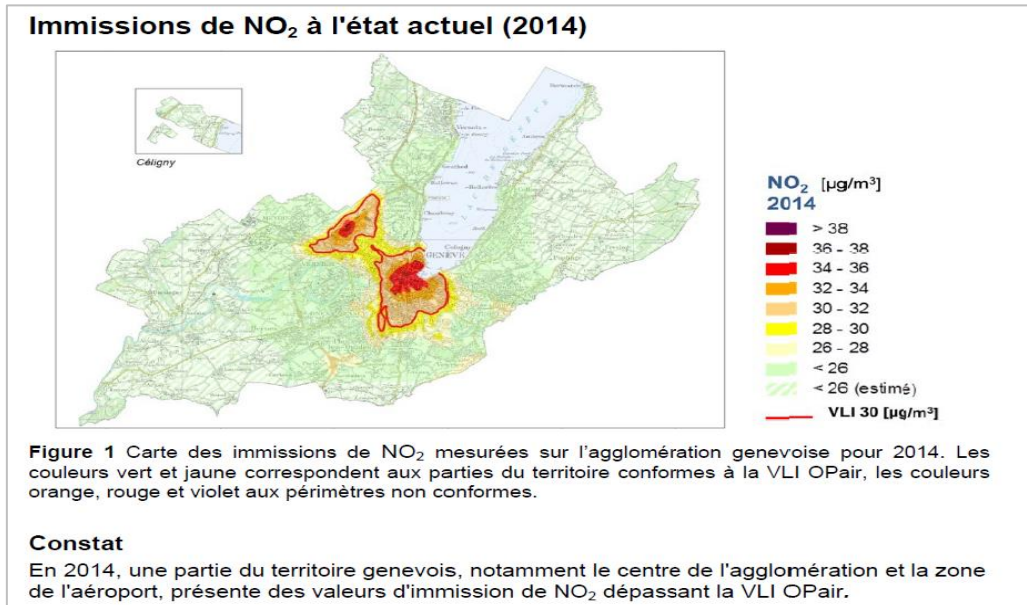
Monsieur Antonio Hodgers, Président du Conseil d'Etat et Conseiller d'Etat en charge du territoire

Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge de la santé

La Presse



Annexe 1: "stratégie de protection de l'air 2030"



<https://www.ge.ch/document/strategie-protection-air-2030>



Association du secteur Sous-Sarasin
A3S@bluewin.ch

Sauvegarde Genève
Association Sauvegarde Genève
www.sauvegarde-geneve.ch



Annexe 2 :

Lettre de l'Association du Secteur Sous-Sarasin (A3S) du 29 décembre 2017 à l'attention de l'OFAC sur la procédure de participation publique à la fiche PSIA de l'aéroport de Genève.